

COVID19 : lettre du ministre et adaptation de l'organisation du travail

Communiqué FO suite au message de Madame la Secrétaire générale :
« Covid-19 : lettre du ministre et adaptation de l'organisation du travail »

Le 16 mars, nous demandions à notre ministère de donner des consignes précises dans tous les secteurs qui le concernent afin de protéger la santé de tous en faisant barrière à la pandémie : la santé de nos apprenants, celle de nos collègues et celle de nos concitoyens.

La réponse est arrivée hier matin sur les boîtes de tous les agents, via un mail de la Secrétaire générale du ministère, portant une lettre du ministre et les consignes demandées afin d'encadrer les missions de chacun dans le cadre de confinement strict annoncé par le Président de la République le 16 mars au soir.

Le plan de continuité de l'activité du ministère, continuité pédagogique ou action administrative et technique est ainsi diffusé à tous les agents.

Dans sa lettre, le ministre se dit chargé par le Président de la République de « remercier tous les agents pour leur engagement, leur exemplarité et leur solidarité. ».

Le seul discours de reconnaissance des agents publics qui font face à la situation avec un sens de l'intérêt général et un engagement professionnel exemplaires ne suffit pas. Il faut aussi des actes. Des collègues, touchés par l'épidémie, sont d'ores et déjà en arrêt maladie. L'abrogation du jour de carence serait un premier pas indispensable.

De plus, les agents sous contrat doivent recevoir l'assurance qu'il ne sera pas mis fin à celui-ci dans cette période. Ces agents ne doivent pas se retrouver en cessation de revenu.

Une telle situation pour ces personnels vivant déjà dans la précarité serait inacceptable.

FO Agriculture se félicite d'avoir été entendue et se réjouit de la reconnaissance du travail des agents.

Le Président de la République l'a bien dit : « le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant ».

Cette situation inédite, décrite comme une situation de guerre par le Président de la République, illustre la nécessité d'avoir des services publics forts et organisés pour faire face. **FO Agriculture** prend acte et espère bien que le gouvernement saura se rappeler que l'Etat est plus fort quand il peut s'appuyer sur un service public efficace et des agents impliqués et engagés en capacité de remplir leurs missions.

Avec l'intersyndicale nationale, nous demandons, d'ores et déjà, un moratoire sur les réorganisations de services et sur les suppressions de postes envisagées et un arrêt de toutes les réformes et restructurations. Des moyens humains et budgétaires supplémentaires, répondant aux besoins, doivent être alloués aux services publics.

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

